



Service Administratif

Nos missions

- Création et activation des juges arbitres, mise à jour sur gesthand
- Gestion des anomalies arbitrales sur les FDME
- Vérification des saisies des notes de frais pour les péréquations des frais arbitrages
- Gestion des notes de frais des accompagnateurs
- Médiation club/arbitre sur problématique de note de frais
- Traiter la boîte mail fonctionnelle et transmettre les messages à la CTA

Service Administratif

Les ressources humaines

- Bénévoles :

Gwendolyne GUYOMARD, Patrice BARTHELEMY, Michelle CRESSEVEUR

- Salariés de la Ligue :

Liam BUY, Lisa MASCIAVE (alternante)

Les actions

- Gestion des anomalies des feuilles de matchs : fréquences hebdomadaires (2 à 3 heures)
- Péréquations mise à jour au fur à mesure
- Gest'hand gros travail en début de saison pour les activations des juges arbitres puis au fur à mesure des formations (1h pour une dizaine de JAJ)



Les difficultés rencontrées

- **Feuille d'émargement** (par toujours lisible, préciser peut-être la date de naissance pour faciliter la recherche sur gesthand), parfois arbitre présent en formation mais pas de licence faite
 - Arrivée de l'émargement numérique
- **Anomalies** : gros volume de réactivation des JAJ club qui ne sont pas gérées par les clubs, problème des attestations d'honorabilités
- Manque de ressources, disponibilité des bénévoles

Les points positifs

- Réactivité sur la mise à jour de gesthand en début de saison et premières formations
- Fichiers partagés, facilite le traitement par l'ensemble de l'équipe
- Bonne communication, soutien et entraide au sein de nos ressources humaines



POLE DESIGNATIONS

BILAN SAISON & PROPOSITIONS D'EVOLUTION

- COORDINATION AU SEIN DE LA CTA
- DESIGNATION SECTEURS
- DESIGNATION CTA



BILAN SAISON COORDINATION AU SEIN DE LA CTA

- **+** Très bonne communication avec les désignateurs des différents secteurs, les responsables du groupe G2A, le président de la CTA
- **+** Désignations effectuées selon les directives de la CTA
- **-** Difficulté de mettre en œuvre les directives CTA relatives à la certification des JAT3 sur certains secteurs (masse d'arbitres à qualifier importante)



BILAN SAISON DELEGATION AUX SECTEURS - ADULTES

- + Augmentation sensible de la population JAT3
- + Taux de couverture globalement bon mais discordant entre les secteurs dépendant des disponibilités réelles
- + Communication efficiente entre certains désignateurs favorisant la mise en commun des ressources
- - Manque de coordination entre les acteurs du pôle désignation
- + Une majorité de désignateurs connaît et gère bien leurs JA
- - Certains désignateurs retiennent I-hand avec la difficulté connue de la saisie des disponibilités par les JA
- + Disponibilité de JAT1/2 qui doublent certaines rencontres - en sifflant le niveau plus élevé en second rendant l'arbitrage plus difficile pour les JA
- - Peu de désignateurs demandent des suivis de positionnement
- - Des JA non certifiés après la formation T3 ont été désignés



PROPOSITIONS DELEGATION AUX SECTEURS - ADULTES

- Validation du grade JAT3 directement (recyclage) pour la saison N+1 si le JA a dirigé 5 (ou plus ?) rencontres territoriales sur désignations
- Développement de la communication entre désignateurs
- Harmonisation de la chronologie des désignations, régionale et territoriale



BILAN SAISON DESIGNATIONS CTA - ADULTES

- **+** Taux de couverture rencontres régionales et déléguées à CTA bonne.
- **+** Les rencontres déléguées et une grande majorité des matches PNM ont été sifflées par des binômes
- **+** La planification du besoin du PPF/G2A (niveau du match et accompagnement) a permis de désigner harmonieusement les binômes.
- **+** Les arbitres sont satisfaits d'être désignés à J- 3 semaines
- **-** Par manque de ressources en JAT2, des rencontres HON et PNF n'ont pas été couvertes
- **-** Des arbitres ont du doubler dans une soirée cela demande une gestion fine des désignations selon le niveau de jeu et la capacité physique des JA.
- **-** Difficulté de désigner des JAT1/T2 à moins de 300 km sur des zones à faible densité arbitrale (Auvergne)
- **-** Des conclusions de matches sont reçues très tardivement. Cela implique de modifier les désignations sur le niveau PNM, N3F, EXC. Sur le niveau HON et PNF la désignation est effectuée selon la ressource restant disponible
- **-** Les listes des JAT1 et T2 sur I hand ne sont pas à jour



BILAN SAISON DESIGNATIONS CTA - JEUNES

- + Taux de couverture des rencontres régionales et déléguées à la CTA (CF) très bonne.
- + Désignation des JAJ effectuées par le CTF arbitrage dans le cadre de ses missions PPF
- + Demande de JAT du CTF selon besoin pour suivi formatif ou sécurisé
- - Des déplacements trop loin, cout élevé pour les clubs
- - Organisations des désignations des JAT à revoir



PROPOSITIONS DESIGNATIONS CTA – ADULTES/JEUNES

- JAJ
 - Harmoniser la stratégie de désignation jeunes en fonction des besoins/parcours
- JA
 - Disposer d'une liste de JAT3 qui pourraient éventuellement siffler des rencontres PNF ou HON
 - Avoir des Interlocuteurs pour les formations JAT3/JAT2 et VE JAT3
 - Formaliser la désignation de JA sur les rencontres Hand Sourd, Hand fauteuil



BILAN SAISON DESIGNATIONS SECTEURS - JEUNES

- **+** Les désignateurs accomplissent un travail remarquable pour assurer une très bonne couverture des rencontres au regard des difficultés listées
- **-** Connaissance des disponibilités des JAJ : saisie dans I-hand, joueur & arbitre, pas de com interne binôme
- **-** Pas assez de rencontres -15, désignation sur la 1° phase?
- **-** Des rencontres ont été sifflées par des mineurs sans accompagnateur



PROPOSITIONS DESIGNATIONS SECTEURS – JEUNES

- Pour augmenter et fidéliser la population JAJT3 : importance du 1° suivi sifflant hors de leur club par un JAT « rassurant » ou un JAT du club des JAJ
- Augmenter la population d'accompagnateur de JAJ
- Entretenir les listes des JAJ et des accompagnateurs
- Développer la communication entre désignateurs JAJ



BILAN SAISON – JUGES ACCOMPAGNATEURS

- **+** Très bonne connaissance des accompagnateurs qui a permis de répondre au mieux aux besoins exprimés :
 - formation PPF, évaluation JAT1 et de certains JAT2 souhaitant évoluer, suivis formation JAT2, certification JAT3 et VE JAT3
- **-** Le cursus de formation des JAT2 et modes de qualifications des JAT3/VE JAT3 impliquent trop d'accompagnements (?)
- **-** Des JAT ne rédigent pas sur I-hand le suivi des arbitres : réflexion sur la demande et les objectifs de chaque accompagnement en fonction du profil de l'accompagnateur ?
- **-** Manque de ressources en accompagnateurs d'une manière globale obligeant à prévenir les clubs en cas d'absence de JAT, à faire doubler voir tripler sur un WE des JAT



PROPOSITIONS – JUGES ACCOMPAGNATEURS

- JAT
 - Réorganiser la gestion des accompagnateurs et leur formation
 - Revoir les listes des JAT prenant en compte les capacités de l'accompagnateur (sécurisé ; formatif ; par compétences)



En ce qui concerne la formation initiale des arbitres, cette saison 2023, 2024 nous a permis de lancer **7 formations initiales** sur l'ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes.

D'abord, la formation pour les officiels de table de marque.

Avec une première session de niveau territorial qui a vu s'inscrire **76 personnes**. Cette formation a été dispensée à Bron, Montbonnot, à Cournon ou en visioconférence. L'objectif de cette formation est d'initier aux fondamentaux de la table de marque chaque personne.

Ensuite, la session nationale a été ouverte. Sur cette session, **107 personnes** ont été inscrites et ont été réparties en visioconférence, à Valence, à Chambéry ou à Bron.

Ensuite en ce qui concerne la formation d'arbitre.

À partir du mois de novembre, nous avons pu lancer les formations initiales, **juge-arbitre jeunes territoriales T1 et juge-arbitre jeune territorial T2**. Sur cette première formation, **11 arbitres** se sont inscrits et la formation a eu lieu à Montbonnot. Sur la 2e formation, **59 arbitres** ont été inscrits et la formation a eu lieu à Valence, à Bron ou en visioconférence en fonction de la proximité des personnes par rapport au lieu de formation. En ce qui concerne la formation juge-arbitre T2, nous avons eu 21 inscrits et la formation a eu lieu sur Bron avec aussi quelques séquences en visioconférence. Sur cette formation-là, nous proposons un accès à la qualification au grade T2. Tous les arbitres inscrits se sont inscrits pour passer la qualification de leur grade et arbitrer sur les championnats honneur régional masculines et pré-national féminine.

Ensuite, nous avons pu déployer 2 types de formation dans les bassins de vie. Tout d'abord, la formation **juge arbitre jeune territorial T3** à laquelle se sont inscrits **241 jeunes arbitres sur l'ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes**. Certains bassins de vie à l'intérieur des comités départementaux ont pu déployer plusieurs sessions de formation JAJT3. La 2e formation dans les bassins de vie est la formation **Juge-arbitre T3**. Cette formation a vu s'inscrire **138 personnes sur l'ensemble des bassins de vie de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes**. Nous proposons également une qualification pour obtenir le grade et arbitrer à l'extérieur de son club sur les désignations de la commission d'arbitrage. Au total, **63 personnes se sont inscrites à la qualification**. Soit un peu moins que la moitié des inscrits. L'organisation de ces formations initiales a été réalisée autour d'un groupe de bénévoles investis et motivés pour transmettre les contenus imaginés par la CTA. Le rôle du CTF arbitrage est de rassembler les personnes, créer les contenus de formation et piloter un groupe de bénévoles en capacité de dispenser la formation dans les meilleures conditions. Chaque intervenant bénévole a pu en fonction de sa proximité, de sa disponibilité et de son appétence à intervenir avec un public jeune ou avec un public adulte, dispenser la formation en présentiel ou en distanciel. Et assurer un suivi continu des arbitres qui sont entrés en formation.

Je souhaite remercier **l'ensemble des bénévoles** qui sont intervenus pour ces formations, qui avec leur dévouement extrême, ont pu permettre le déroulement des formations dans les meilleures conditions. Sans eux, cela aurait été impossible.

Je souhaite également remercier l'ensemble des **collègues des comités départementaux** : salariés et bénévoles qui ont su déployer les formations T3 dans les meilleures conditions avec un nombre d'inscrits qui a augmenté par rapport à la saison 2022/2023. Continuons dans ce chemin, continuons à déployer une offre de formation de proximité et continuons à intéresser chaque club, chaque personne à venir s'inscrire en formation pour développer ses connaissances et développer ses compétences sur le terrain.



Formation OTM Territoriale :

La formation OTM territoriale a vu s'inscrire **76 personnes**. Cette formation a été dispensée à Bron, Montbonnot, Cournon et en visioconférence. L'objectif de cette formation est d'initier aux fondamentaux de la table de marque. Nous avons constaté que les personnes sont motivées mais souvent d'un faible niveau de connaissance « Hand-Ball » (parents de joueurs ou non mais pour la majorité sollicités par leur club). L'objectif est de rendre service au club.

Cette formation doit permettre de donner les bases et des outils aux futurs OTM afin qu'ils puissent aborder cette mission dans de bonnes conditions et poursuivre s'ils sont intéressés.

Formation OTM National :

Après les sessions OTM territoriale, les inscriptions à la formation OTM nationale ont été ouvertes. Sur ces sessions, **107 personnes** se sont inscrites et ont été réparties en visioconférence, à Valence, à Chambéry ou à Bron.

L'hétérogénéité constatée l'année dernière est toujours présente mais nettement moins marquée. Il faudra réfléchir à l'organisation l'année prochaine (programmation, pré requis ...)

Les stagiaires qui ont enchaîné la formation nationale après la territoriale se sont bien adaptées au programme proposé.

Les plus :

- *Nombre important de Stagiaires*
- *Échanges intéressants*
- *Bonne connaissance des attentes sur le sujet, ce qui est complémentaire entre le point de vue arbitre et le point de vue OTM des formateurs*

Les moins :

- *Des stagiaires qui n'étaient pas passés par le parcours territorial*
- *Le temps entre les deux temps de formation pas adapté par rapport aux calendriers des compétitions pour que tout le monde puisse pratiquer*
- *Nombre de stagiaires par groupe trop important pour faire de la qualité +*



- *Concernant les QCM, il faudrait un référent capable d'envoyer la correction rapidement aux stagiaires et de gérer l'outil QCM.*

Autre :

Profiter de ce temps pour échanger sur les bonnes pratiques des tables de marques pour partager des supports d'utilisation des tables de marques

Formation JA T2

15 arbitres JA T3 se sont inscrits à cette formation.

Il faudra revoir l'organisation des suivis d'accompagnements. Cette année nous avons programmé 2 suivis d'accompagnement à partir de février et il s'est avéré que leur mise à place a posé des problèmes (disponibilité arbitre, disponibilité accompagnateur, information accompagnateur du contexte, non rédaction des suivis d'accompagnement).

Points positifs :

- *Excellente communication afin de vérifier les listes et gérer les besoins en suivis*

Problèmes :

- *Effectivement demander d'effectuer le 1° suivi d'accompagnement en février sur deux fins de semaine est très difficile à organiser.*
- *Contrainte faute de temps et de ressources en JAT pour réaliser toutes les validations/certifications en fin de saison en demandant au jury de proposer la validation du candidat au 2° suivi*



Propositions :

- *Communication directe pour traiter de la gestion globale et de cas particuliers entre un référent de la formation JAT2 et le pôle désignations*
- *Arbitrage des candidats sur des rencontres territoriales (1° DIV) en préparation*
- *Planification des suivis : 1° accompagnement formatif en janvier/février, 2° de validation en avril/mai.*
- *Gestion des suivis permettant la validation possible au 2° suivi selon la note au 1°*
- *Attendus de la grille de validation à développer*

Les plus :

- Des JA motivés globalement
- La signature électronique de présence --> À mettre en place sur chaque formation et regroupement
- Le travail de préparation

Les moins :

- Le partage du ruban et des attentes entre les formateurs pour être sûr qu'ils soient compris avec la personne qui l'a écrit
 - Le manque de pilote défini sur l'animation : qui est le pilote de l'animation de ces formations (à bien définir avant).
-

Effectivement cette année de grosses difficultés de pilotage sont apparues du fait notamment d'un manque de disponibilité des personnels salariés suite à un arrêt maladie longue durée et la gestion de la charge entière de l'activité de l'arbitrage avec une seule ressource salariée. Je tiens à préciser que cela est uniquement un constat des dysfonctionnements organisationnelles des formations qui devrait conduire à une réflexion pour les années à venir.



VE JA T3

Cette saison 11 personnes ont sollicité cette procédure pour devenir arbitre JA T3

2 personnes pouvaient solliciter une intégration au groupe JA T2 à la vue de leur expérience passée dans le domaine de l'arbitrage mais 1 personne n'a pas souhaité pour des raisons personnelles et 1 autre pour des lacunes au niveau du code d'arbitrage.

10 ont été validées et une réorienté vers la formation initiale JA T3 avec réussite.

- *Communication directe pour traiter de la gestion globale et des cas particuliers entre un référent de validation Expérience et le pôle désignations*
- *Information sur la disponibilité importante demandée aux candidats.*
- *Ne pas certifier des candidats qui n'ont pas sifflé ou peu sifflé (qté à déterminer au cas par cas) notamment en fonction du passé arbitre.*

Formation JA T3

Cette formation dans les bassins de vie a vu s'inscrire **138 personnes sur l'ensemble des bassins de vie de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes**. Nous proposons également une qualification pour obtenir le grade et arbitrer à l'extérieur de son club sur les désignations de la commission d'arbitrage. Au total, **63 personnes se sont inscrites à la qualification**. Soit un peu moins que la moitié des inscrits. L'organisation de ces formations initiales a été réalisée autour d'un groupe de bénévoles investis et motivés pour transmettre les contenus imaginés par la CTA. Le rôle du CTF arbitrage est de rassembler les personnes, créer les contenus de formation et piloter un groupe de bénévoles en capacité de dispenser la formation dans les meilleures conditions. Chaque intervenant bénévole a pu en fonction de sa proximité, de sa disponibilité et de son appétence, intervenir avec un public jeune ou avec un public adulte, dispenser la formation en présentiel ou en distanciel. Et assurer un suivi continu des arbitres qui sont entrés en formation.

Je souhaite remercier **l'ensemble des bénévoles** qui est intervenu pour ces formations, qui avec leur dévouement extrême, ont pu permettre le déroulement des formations dans les meilleures conditions. Sans eux, cela aurait été impossible.

Je souhaite également remercier l'ensemble des **collègues des comités départementaux** : salariés et bénévoles qui a su déployer les formations T3 dans les meilleures conditions avec un nombre d'inscrits qui a augmenté par rapport à la saison 2022/2023. Continuons dans ce chemin, continuons à déployer une offre de formation de proximité et continuons à intéresser chaque club, chaque personne à venir s'inscrire en formation pour développer ses connaissances et développer ses compétences sur le terrain.



- *Communication directe pour traiter de la gestion globale et de cas particuliers entre un référent JAT3 et le pôle désignations*
- *Difficulté de planifier la certification avec certains secteurs marginaux*
- *Information sur la disponibilité importante demandée aux candidats*
- *Ne pas certifier des candidats qui n'ont pas sifflé ou peu sifflé (qté à déterminer au cas par cas en relation avec les secteurs)*

Formation continue Webinaire

A la demande de Thierry SCHUTTERS, Arnaud RICHIN et Serge ALLEYRON-BIRON ont été sollicités pour expérimenter la mise en place de modules de formation continue.

A la formation de rentrée les arbitres JA T1 et JA T2 ont été informés de cette initiative avec comme consignes de suivre au moins deux sessions.

Nous avons décidé de réaliser cette formation continue sous la forme de webinaire et de mettre à disposition des arbitres et accompagnateurs une adresse de courrier électronique par niveau :

- JA T1, JA T2, JA T3 et JA T

En octobre « Nouvelles règles »

ouvert aux JA T1, JA T2 et JA T

En décembre « Faute technique et réclamation »

ouvert aux JA T1, JA T2 et JA T

En février mars « Les fautes d'attaquant »

ouvert aux JA T1, JA T2, JA T3 et JA T

Webinaire « Nouvelles règles »

75 JA T2 inscrits

47 JA T1 inscrits

10 JA T inscrits

04 octobre 2023 : 42 JA T2 Inscrits

10 absents dont 5 excusés

11 octobre 2023 : 47 JA T1 Inscrits

11 absents dont 8 excusés

18 octobre 2023 : 39 JA T2 Inscrits

8 absents dont 0 excusé

25 octobre 2023 : 10 JA T et 1 JA T3 Inscrits

6 absents dont 3 excusés



Webinaire « Réclamation Faute technique » Laurent PFEIFFER, Ludovic FARGE

91 JA T2 inscrits

33 JA T1 inscrits

7 JA T inscrits

| | | |
|--------------------|-------------------------------|---------------------------|
| 30 novembre 2023 : | 46 JA T2 inscrits | 12 absents dont 1 excusé |
| 07 décembre 2023 : | 33 JA T1 et 1 JA T inscrits | 11 absents dont 3 excusés |
| 11 décembre 2023 : | 52 JA T2 inscrits | 10 absents dont 2 excusés |
| 18 décembre 2023 : | 8 JA T et 7 JA T1 T2 inscrits | 6 absents dont 1 excusé |

Webinaire « Faute d'attaquant » Eric COURTOIS et Pierre-Antoine SCHAEPLY

96 JA T3 inscrits

70 JA T2 inscrits

47 JA T1 inscrits

4 JA T inscrits

| | | |
|----------------|-----------------------------------|---------------------------|
| 4 mars 2024 : | 56 JA T3 inscrits | 20 absents |
| 12 mars 2024 : | 34 JA T2 inscrits | 6 absents dont 3 excusés |
| 15 mars 2024 : | 29 JA T1 inscrits | 10 absents dont 3 excusés |
| 18 mars 2024 : | 37 JA T2 inscrits | 11 absents dont 2 excusés |
| 21 mars 2024 : | 47 JA T3 inscrits | 16 absents dont 5 excusés |
| 26 mars 2024 : | 4 JA T et 28 JA T1 T2 T3 inscrits | 13 absents dont 3 excusés |

Le nombre de personnes inscrites aux sessions est supérieur au nombre des inscrits car nous avons reporté quand cela était possible des arbitres sur d'autres sessions quand ils étaient absents à la leur.



Contrôler l'obligation annoncée de suivre deux des quatre webinaires aux JA T1, JA T2 et JA T présents lors de la formation de rentrée demande du temps et une organisation qu'il faudra affiner.

Faut-il maintenir cette obligation la saison prochaine si l'expérimentation webinaire est poursuivie et pérennisée ?

1^{ère} phase administrative : transmission de l'ouverture des inscriptions par la CTA via un formulaire.

2^{ème} phase administrative représente une phase assez lourde organisation des groupes, transmission des liens de connexion et des liens QCM, suivi des absences....

Le suivi des absences excusées ou non avec report sur d'autres sessions est assez chronophage. Il faudra réfléchir à une organisation peut-être plus stricte si cette expérimentation se poursuit.

A cette heure la comptabilité des personnes ayant suivi au moins deux webinaires n'est pas faite.

A venir

Un webinaire « Gestion du stress et de l'attention dans le money-time »

Lundi 13 mai 2024 à 20 h (tous les groupes d'arbitre)

Jeudi 13 mai 2024 à 20 h (tous les groupes d'arbitre)

Un webinaire « Bilan et orientations pour la saison prochaine » est programmé aux dates suivantes :

| | |
|---------------------------|--|
| Lundi 27 mai 2024 à 20 h | JA T1 |
| Jeudi 30 mai 2024 à 20 h | JA T2 1 ^{ER} GROUPE |
| Lundi 3 juin 2024 à 20 h | JA T2 2 ^{ème} GROUPE |
| Jeudi 6 juin 2024 à 20 h | JA T3 1 ^{ER} GROUPE |
| Lundi 10 juin 2024 à 20 h | JA T3 2 ^{ème} GROUPE |
| Jeudi 13 juin 2024 à 20 h | JA T et arbitres d'autres groupes qui ne pourraient pas être disponible sur les autres dates proposées |

La Commission Territoriale d'Arbitrage AURA



Bilan PPF Initial 2023-2024

Organisation de la saison

- Avant juin 2023 : Proposition des référents comités pour l'arbitrage des intercomités
- De juin 2023 à Décembre 2023 : Désignation et détection des JAJ sur les 3 tour d'ICR
- Décembre 2023 : Sélection des 12 Binômes par la CTA sur des critères d'ordres de motivation d'investissement et de capacité de transformation
- Fin Janvier : Stage commun (Protection jeu, joueurs et communication)
- Mars : Stage géographique avec travail vidéo des axes du stage commun (ouverture à d'autres binômes détectés proches)

* entre les dates les JAJ sont désignés sur les compétitions jeunes régional et/ou national par la CTA

Bilan PPF Initial 2023-2024

Les binômes sélectionnés

- Agathe & Perrine KANT ALIAGAS (01, Montluel),
- Cléo ACCOLAS RIVIERE & Younès LAMACHI (03, EDS Montluçon),
- Ambre VERMERIE & Romane PLANTECOSTE (15, St Mamet)
- Nuriya MERCAN & Cloé SALMON (2607, Bourg de Péage)
- Juliette BRY & Noémie CLAVEL (38, Crolles)
- Noa SERVAGE & Alysia SARLIN (38, Vizille)
- Elsa GAIDET & Aurélien CHEVALIER (38, Meylan/Crolles)
- Yan CASTELLA et Paul WESTERMANN (42, Roanne)
- Lucas ECHALIER & Anatole BARTOLI (43, Yssingaux)
- Mael BROSSE & Noah FERREIRA (63, Pérignat)
- Matthias CHALANDON & Alexy ROUSSEL (69, St Genis Laval)
- Siméo PEZET & Noé PINSON (73, Aix les Bains)



Bilan PPF Initial 2023-2024

Participation extérieure

- Certains binômes du groupe ont eu la chance de participer à divers autres regroupements :
 - Stage PPF SDR 2010F AuRA-Comité (26/27 février) → Cléo ACCOLAS RIVIERE & Younès LAMACHI (03, EDS Montluçon)
 - Stage PPF SDR2010M (28 février au 01 mars) → Ambre VERMERIE & Romane PLANTECOSTE (15, St Mamet) et Noa SERVAGE & Alycia SARLIN (38, Vizille)
 - Compétition intercomités nationaux (30 mars au 01 avril) → Noa SERVAGE & Alycia SARLIN (38, Vizille / **Réserviste finalités**)

Bilan PPF Initial 2023-2024

Point positif et évolution potentiel

| Point fort de la saison | Perspective d'évolution |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Force de la diversité des intervenants- Stage commun de grande richesse- Organisation de la détection- Contenu de formation- Valorisation des JAJ (Maillot, accès libre au Interpoles F ...)- Diversité de représentation sur le territoire- Cohésion/Lien/Suivi avec Liam BUY (Salarié référent) et Nicolas GRUMEL (PPF PréAvenir) | <ul style="list-style-type: none">- Suivi personnalisé lors des désignations- Centralisation et analyse des suivis- 1 jours de plus stage commun (intégration de pratiques ?)- 1 regroupement commun en + (fin de saison)- Prise de décision commune avec la CTA et le PPF |

Bilan PPF Initial 2023-2024

LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES
FFHANDBALL



Remerciement

Un grand merci à Liam BUY notamment la gestion logistique et administrative du groupe ainsi que sur toute la partie détection et désignation. Je tiens aussi à remercier les intervenants du stage commun qui sont Ruddy ROME et Gautier JOSSE. Merci aussi aux intervenants localisés pour les stages géographiques qui sont Jeff BERGOEND, David MARTINEZ, Gautier JOSSE, Dimitri GUYET, Darren MEPEOU, Liam BUY, Rudy ROME et Nicolas GRUMEL.

La saison, pour le PPFi est une grande réussite d'un point de vue de la détection/formation et l'accès à la performance.

Réunion Bilan CTA

Groupe Pré-avenir 2023-2024

Stage Regroupement

Lieu : Saint Laurent de Chamousset

Dates : Samedi 2 et Dimanche 03 septembre 2023

Effectif : 8 à 10 binômes

Stages PPF

- Présence de 2 binômes sur chaque stage des sélections régionales féminine & masculine AURA
- Travail collaboratif autour des notions de protection du jeu/protection du joueur/savoir-être
- Utilisation kit oreillette et vidéo avec DARTFISH
- Cadres sollicités : Romain Dureau, Rémi Jardillier, Erwan Paganotto, Liam Buy

Tournoi Jean-Pierre Merlaud / - de 18 CF Masculins

Lieux : Vénissieux Saint -Priest

Dates : Vendredi 6 et Samedi 07 janvier 2024

Binomes : Belair Julliand (73, Chambéry) / Montis Robine (74, Annecy CSAV) / David David (38, GSMH/Vizille)/ Rebois Boyer (2607, St Marcèl lès Valence)

Accompagnateurs : R. Jardillier / N. Grumel / A. Richin / L. Vaujany / L.Buy

Réunion Bilan CTA

LIGUE AUVERGNE
RHÔNE ALPES
FFHANDBALL



Groupe Pré-avenir 2023-2024

- **Préparation Interligues**

- Rebois-Boyer : Désignations spécifiques N3F avec accompagnateur
- Belair-Julliand : Désignations spécifiques sur niveaux Excellence et Prénationale Garçons avec accompagnateur

- **QCM :**

1 par mois de février à juin 2024

- Vidéos PF – Marcher / Fin de match /

- **Toutes la saison**, les désignations de ces JAJ sont gérées par les formateurs du PPF PréAvenir afin de garantir la continuité du parcours PPF des JAJ au travers des matchs des championnats de France Jeunes et adultes (au besoin)



En ce qui concerne le déploiement du projet de l'arbitrage en relation avec les comités départementaux.

L'objectif premier est de **reconstruire la collaboration de structuration, travail et développement autour de l'arbitrage** avec la structuration sous forme de **bassins de vie** et une action coordonnée en proximité par des acteurs des comités départementaux.

Ce projet s'est développé à partir de la saison 2020 2021 avec beaucoup de contraintes suite à la crise sanitaire du COVID-19. Cette saison blanche nous a permis de mettre en place la structuration humaine et administrative souhaitée.

La Commission territoriale de l'arbitrage a donc collaboré avec les comités départementaux pour organiser des mises à disposition de ses conseillers techniques fédéraux ou salarié de club identifié pour la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, dans le but de développer l'arbitrage dans chacun de leur territoire. **Chaque salarié de comité a été associé à un élu référent bénévole du comité départemental.**

Leur objectif est de développer un certain nombre de missions au niveau de leur territoire :

- La mise en place et l'animation des **formations initiales d'arbitres jeunes et adultes T3**
 - o Dès le début de saison a commencé par les stages de rentrée pour revalider les arbitres adultes T3.
 - o Ensuite, à partir du mois de novembre jusqu'au mois de mars : les formations initiales pour les arbitres T3 jeunes et adultes.
- **Organiser son réseau de détection des jeunes arbitres** dans les clubs et organiser les circonstances de formation autour des stages des sélections départementales. Détecter et accompagner localement dans le **parcours de performance fédérale (PPF) arbitrage** départemental afin de faire le lien avec le PPF arbitrage régional pour l'année suivante.
- **Réfléchir et inciter les actions de développement** de la féminisation de l'arbitrage, de l'arbitrage des nouvelles pratiques et des écoles d'arbitrage des clubs en fonction des spécificités d'un même bassin de vie

Pour la CTA et son CTF, il convient d'assurer le suivi administratif et financier des ressources mises à disposition de la Ligue par les comités au travers d'un fichier de suivi des heures et des activités réalisées.

Afin de faire le point sur l'avancée des actions et réfléchir ensemble aux stratégies de développement des actions ou des projets PPF/Formation, nous organisons des **réunions ETR Arbitrage (Equipe Technique Régionale)** en présentiel ou en visioconférence auxquelles sont convoqués chaque salariés mis à disposition de la CTA et invités chaque bénévole investi dans le projet de l'arbitrage dans son comité. Aussi, avec les référents bénévoles, nous organisons des **réunions de COPIL Territorial (Comité de Pilotage)** avec les mêmes objectifs. Les référents bénévoles des comités départementaux bénéficient tous d'une adresse mail de fonction, standardisée, et participent aux **réunions du Bureau Exécutif de la CTA**. Ils sont donc impliqués dans la réflexion des projets régionaux.

A noter l'arrivée d'Erwan Paganotto, salarié de la ligue depuis Février 2024, en charge notamment de la stratégie de développement et de formation des encadrants de l'arbitrage dans les clubs.



Pour l'année 2023, voici les axes opérationnels qui ont été déployés.

COMMISSION ARBITRAGE



AXES OPERATIONNELS 2023

❖ Coopérer

- Le réseau territorial et le plan d'action
- Contexte des ressources humaines

❖ Performer

- Harmoniser les actions des PPF (Féminin, Masculin, Arbitrage, Beach)
 - Détecter, sélectionner, performer

❖ Former

- Faire grandir les effectifs autour du match
 - Juges arbitres, juges arbitres jeunes, officiels de table



Pour l'année 2024, voici ceux en cours de déploiement.

COMMISSION ARBITRAGE



AXES OPERATIONNELS 2024

❖ PPF Territorial

- Les circonstances dans les bassins de vie
 - Renforcer le lien avec les sélections départementales

❖ Développer & structurer

- Les écoles d'arbitrage & les juges accompagnateurs
 - Encadrer, dynamiser, accompagner tous les jeunes formés

❖ Lien avec les clubs

- Soirées de bassins thématiques/besoins
 - Événementiels
 - Informer, former, partager

